Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL46-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 29 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026, à 18h00 dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
	: André BELLEGUIC a donné pouvoir Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
	: Roland NICOL a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE
VANNES	: François ARS a donné pouvoir à Christian SEBILLE

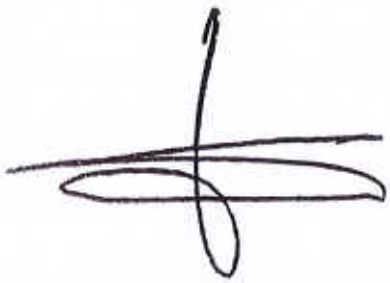
Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL46-DE

VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :

LE BONO : Yves DREVES
VANNES : Anne LE HENANFF

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL46-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2026

SPORTS ET LOISIRS

AQUAGOLFE EN REGIE - TARIFS 2026

Monsieur Michel GILLET présente le rapport suivant :

Les tarifs des piscines communautaires en régie sont révisés annuellement en fin d'année scolaire.

Il est proposé de valider les tarifs présentés en annexe pour une application au 1er juillet 2026.
La hausse moyenne des tarifs se situe autour de 2%.

Vu l'avis favorable de la Commission Attractivité et Services à la Population du 29 janvier 2026,

Il vous est proposé :

- *de valider les tarifs des Aquagolfe en régie, annexés à la présente délibération, applicables à compter du 1er juillet 2026 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL46-DE

ANNEXE : AQUAGOLFE EN REGIE TARIFS AU 1er JUILLET 2026

BAIGNADE		1er juillet 2026
Gratuit Enfant - 4 ans, Accompagnateurs personnes porteuses d'un handicap, compensation en cas de fermeture totale de l'équipement		0,00 €
Entrée Enfant (4- 15 ans inclus)	Elven	4,00 €
	Grand-Champ/Vannes-Kercado	3,40 €
	Vanocéa	5,00 €
Entrée Adulte (à partir de 18 ans)	Elven	5,30 €
	Grand-Champ/Vannes-Kercado	4,50 €
	Vanocéa	6,10 €
Entrée "Réduit" (à partir de 65 ans non imposables, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, jeunes de 16 et 17 ans, étudiants et apprentis de - 25 ans, personnes porteuses de handicap, actifs des Comités d'Entreprise). Sur justificatif	Elven	4,50 €
	Grand-Champ/Vannes-Kercado	3,80 €
	Vanocéa	5,20 €
Réduction 50% sur l'entée (unitaire, Points et Chrono) en cas de fermeture imprévue *d'un bassin (natation ou ludique/apprentissage)		
Avantage Tribu 2 adultes maximum et 3 à 5 enfants	Elven	18,20 €
	Grand-Champ/Vannes-Kercado	15,20 €
	Vanocéa	21,50 €
Carte 10h *		35,40 €
Abonnement * 60 points	Enfant	44,90 €
12 entrées à Elven	Adulte	57,30 €
15 entrées à Grand-Champ et Vannes-Kercado	Réduit	48,70 €
Abonnement* 120 points	Enfant	80,00 €
24 entrées à Elven	Adulte	96,60 €
30 entrées à Grand-Champ et Vannes-Kercado	Réduit	85,90 €
Tarif Dernière Heure	selon organisation de l'établissement	3,40 €
Groupes sous convention. À partir de 8 enfants, de 3 à 17 ans inclus. Sur réservation. Tarif/enf.	Elven	3,40 €
	Grand-Champ	2,90 €
	Vannes-Kercado	2,90 €
	Vanocéa	4,10 €
Animations	Enfant	5,20 €
	Adulte	8,30 €
	Avec prestations - Enfant	10,40 €
	Avec prestations - Adulte	13,50 €
Anniversaire - Forfait 8 enfants et 2 adultes	selon organisation de l'établissement	80,50 €
Anniversaire - Enfant supplémentaire		9,30 €
Location Aquabike, autre matériel 30 min sur créneau "Baignade" (en plus de l'entrée)	selon organisation de l'établissement	3,20 €

* Validité des cartes : 18 mois
1 entrée = 5 points à Elven, 4 points à Grand-Champ et Vannes-Kercado, 6 points à Vanocéa, 6 points à Surzur (8 points juillet et août)

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL46-DE

BAIGNADE / ESPACE BIEN-ÊTRE		1er juillet 2026
1 Entrée Baignade-Espace Bien-être	Elven / Grand-Champ	9,40 €
10 Entrées Baignade-Espace Bien-être valables 18 mois	Elven / Grand-Champ	84,60 €
1 Supplément Sauna-Hammam Privilège (réservé Abonnés cours-activités et Carte à Points et Chrono) 1 entrée *	Elven / Grand-Champ	3,90 €
1 Supplément Sauna-Hammam Privilège 10 entrées	Elven / Grand-Champ	35,10 €
1 Entrée Espace Bien-être 1 heure. Sans Piscine. Espace privatisé à partir de 5 personnes.*	Elven	51,00 €
Accompagnateur personne porteuse d'un handicap		0,00 €
* Réduction 50% sur l'entée unitaire en cas de fermeture d'un espace (sauna ou hammam)		

COURS DE NATATION ET ACTIVITES		1er juillet 2026
Apprentissage 40 min - Groupe de 6 à 8 élèves	À l'unité	11,40 €
(Ecole de natation : du niveau éveil/initiation au niveau coordination	Au trimestre	102,60 €
- passage Brevet inclus)	à l'année, de septembre à juin	228,50 €
Perfectionnement Enfant & Adulte 45 min	À l'unité	8,30 €
(du niveau Mini-Perf au niveau Perf 3)	Au trimestre	74,70 €
	à l'année, de septembre à juin	204,00 €
Aquafitness 45 min	À l'unité	9,30 €
	Au trimestre	83,70 €
	à l'année, de septembre à juin	232,50 €
Sport-Santé 45 min	12 séances	114,50 €
Aquanatale 45 min	À l'unité	9,40 €
	10 séances sur l'année scolaire, de septembre à juin	84,60 €
Aquabike 30 min	À l'unité	8,80 €
	Au trimestre	79,20 €
	à l'année, de septembre à juin	220,00 €
Aquabike, Aquatraining, Bike Training 45 min	À l'unité	10,80 €
	Au trimestre	97,20 €
	à l'année, de septembre à juin	270,00 €
Réduction 10% sur le 3ème abonnement annuel (Cours ou Activités) pour une même famille, acheté le jour		
Jardin aquatique (4/5 ans) /Bébé dans l'eau (6 mois à 3 ans)-	À l'unité	8,30 €
"Forfait 1 bébé-1 adulte" (parent supp au tarif entrée Baignade)- selon organisation de l'établissement	10 cours sur l'année scolaire, de septembre à juin	74,70 €
Stage Vacances 5 jours (4 jours si jour férié)		
Apprentissage 30 min	À l'unité	9,30 €
Apprentissage 40 min	À l'unité	11,40 €
Perfectionnement 45 minutes	À l'unité	8,30 €

DIVERS	1er juillet 2026
Caution Bracelet (Espace Bien-être)	5,00 €
Passage Brevet-Diplôme-Test d'aisance aquatique (en plus de l'entrée Baignade)	1,50 €
Remplacement d'1 carte	4,10 €
Mise à disposition d'un agent (45 min)	39,80 €
Location de bike (45 min pour les Institutions)	25,00 €
Vente porte-clé avec jeton de casier	1,00 €
Vente Accessoires de piscines	3,10 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL46-DE

ESPACE-FITNESS		1er juillet 2026
Location Salle 1h		23,40 €
GRAND-CHAMP		
Cours collectifs 45 min - Adulte	à l'unité	7,90 €
	Au trimestre	71,10 €
	à l'année	197,50 €
VANOCEA		
Accès Salle/Cours collectifs 45 min/Sauna/Baignade*	À l'unité	15,40 €
1 accès / jour	10 séances	128,60 €
* Baignade uniquement à Aquagolfe Vanocéa.	1 mois	56,50 €
En cas de fermeture des bassins d'Aquagolfe Vanocéa, les abonnés	1 trimestre	140,80 €
pourront accéder aux bassins des autres piscines en régie (horaires	1 semestre	247,00 €
d'ouverture Baignade de chaque piscine)	1 an	418,00 €
	Réduit* - À l'unité	13,10 €
	Réduit* - 10 séances	109,30 €
	Réduit* - 1 mois	48,00 €
	Réduit* - 1 trimestre	119,70 €
	Réduit* - 1 semestre	210,00 €
	Réduit* - 1 an	355,30 €
Sport-Santé 60 min	12 séances	114,50 €

* Entrée "Réduit" : à partir de 65 ans non imposables, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, jeunes de 16 et 17 ans, étudiants et apprentis de - 25 ans, personnes porteuses de handicap, actifs des Comités d'Entreprise et de l'Amicale de GMVa. Sur justificatif
Réduction 10% sur le 2ème abonnement annuel pour une même famille dans le même Aquagolfe.

SCOLAIRES-INSTITUTIONS-ASSOCIATIONS		1er juillet 2026
Ecoles primaires de GMVA	Dispositif Natation scolaire : CP, CE et CM2	0,00 €
	Hors dispositif Tarif/enfant	3,20 €
Primaires non GMVA (45 minutes)	séance pour 35 élèves	116,30 €
Collèges, lycées, UCO STAPS, IBSA (45 minutes dans l'eau)	la ligne (12 nageurs)	13,90 €
Groupes surveillés (UBS, UTA) (45 minutes dans l'eau)	la ligne (12 nageurs)	36,50 €
Groupes non-surveillés sous convention bassin natation, fosse, bassin d'apprentissage/ludique	la ligne (12 nageurs)	25,40 €
RIMA (par piscine)	2 à 3 entrainements/sem, de 3 à 5 couloirs. Selon planning	9 000,00 €
Clubs sportifs aquatiques & A.S collèges et Lycées conventionnés	la ligne/1h	0,00 €
	à partir de la 3ème journée de compétition. Tarif/jour	333,50 €
	UNSS et UGSEL = à partir de la 2nde compétition/an/organisme (mercredi période scolaire)	14,10 €
	la ligne/45 min	
	Accès Salle fitness (1 séance 45 min/semaine)	0,00 €